

24 heures
Tribune
de Genève

formation

Un souffle nouveau pour la formation des formateurs en entreprise

Entièrement revisité afin de satisfaire aux besoins des entreprises, le nouveau cursus genevois a démarré en février

Dominique Panchar

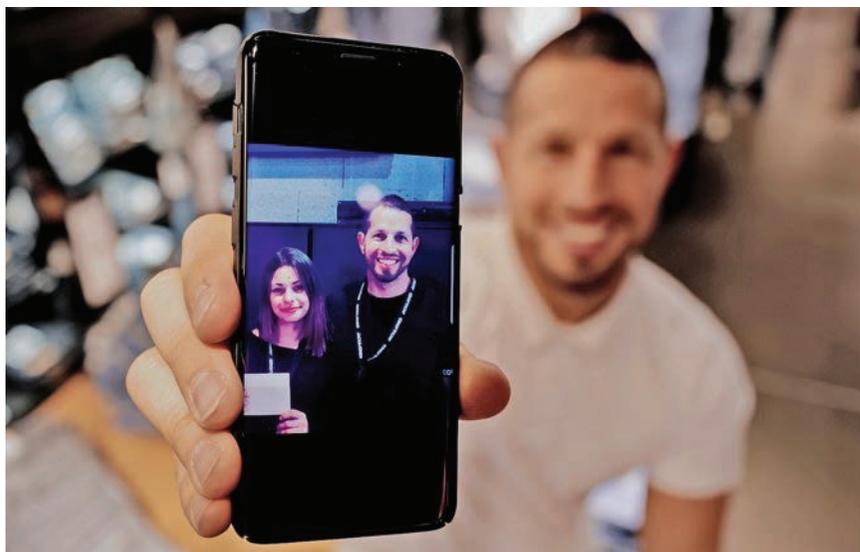
Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) Genève

Former un apprenti, ça ne s'improvise pas, et la Loi fédérale (LFP) est on ne peut plus claire sur le sujet. «Elle stipule que les formateurs à la pratique, dans le cadre de la formation professionnelle initiale, doivent justifier d'un savoir-faire pédagogique, méthodologique et didactique adéquat», énonce Sophie Egger Genoud, responsable Entreprise eduPros à l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC).

À Genève, le centre de formation eduPros (certifié eduQua) délivre ce cursus gratuitement. Il est destiné aux professionnels qualifiés et au bénéfice d'une expérience professionnelle dont la durée minimale varie selon l'ordonnance fédérale de la profession.

Des entreprises engagées

Pour Reda Kerris, gérant des succursales genevoises de la marque



Reda Kerris, gérant des succursales genevoises de la marque Jack & Jones (en arrière-plan et à droite sur le smartphone), avec son apprenti: «J'ai acquis durant cette formation des outils qui peuvent aussi s'appliquer au management de mon équipe.» STEVE IJUNCKER-GOMEZ

Les cursus délivrés par eduPros:

Cours pour formateurs en entreprise: destiné aux professionnels qualifiés et expérimentés en emploi dans une entreprise formatrice (attestation reconnue par la Confédération). Diplôme de formateur en entreprise: destiné aux titulaires de l'attestation de formateur en entreprise avec au minimum six mois de suivi d'un apprenti. La

procédure de qualification est basée sur un examen écrit et oral (Genève est aujourd'hui le seul canton en Suisse romande délivrant le diplôme reconnu par la Confédération). Cours pour commissaires d'apprentissage. Plus d'info sur: www.citedesmetiers/genève sous la rubrique «eduPros». **D.P.**

met de détecter un éventuel souci et de chercher les moyens d'y remédier. J'ai acquis durant cette formation des outils qui peuvent aussi s'appliquer au management de mon équipe.»

Concrètement, les entreprises qui souhaitent former un ou plusieurs apprentis inscrivent leur formateur ou formatrice à la formation dispensée par eduPros en vue d'obtenir l'attestation de formateur d'apprenti. Cette inscription se fait directement par le biais du conseiller en formation référent de l'OFPC. Lorsque l'entreprise n'est pas encore formatrice, elle adresse une demande au Service de la formation professionnelle, habilité à délivrer l'autorisation lorsque les conditions-cadres ont été vérifiées *in situ*: activités de l'entreprise compatibles avec le cahier des charges du plan de formation, équipement adéquat et encadrement assuré par des professionnels qualifiés.

Au service des formateurs

«Être un professionnel reconnu dans son métier ne suffit pas pour être un bon formateur d'apprenti, poursuit Sophie Egger Genoud. Transmettre son savoir, ça s'apprend! C'est pourquoi l'offre de formation vient d'être complètement réactualisée. Nous mettons tout en œuvre pour qu'elle réponde au mieux aux besoins des entreprises. Nous privilégions aussi une alternance entre la théorie et la pratique pour permettre à chaque participant de construire sa propre «boîte à outils» tout au long de la formation. Celle-ci contient les ressources

incontournables auxquelles il pourra se référer.»

Plusieurs modules composent cette formation et de nombreuses thématiques sont abordées (posture du formateur, sélection, engagement, encadrement, évaluation, gestion des situations difficiles, par exemple). Autant de compétences fort utiles au quotidien.

Un constat confirmé par Anna Joly, nouvelle formatrice d'un apprenti assistant socio-éducatif à l'École chrétienne Timothée: «Si la première journée, consacrée à l'ordonnance de formation et aux ressources à disposition, était un peu aride, les mises en situation de cas concrets étudiées par la suite, notamment par le biais de jeux de rôle, nous ont permis de nous approprier les outils permettant de faire face aux situations pratiques. Le partage d'expériences au sein du groupe s'est révélé particulièrement enrichissant.»

La filière voit sa fréquentation augmenter régulièrement, passant de 381 attestations décernées en 2006 à une prévision de 1100 attestations en 2019. Une certaine souplesse dans l'organisation permet de suivre ce cursus de quarante heures, sur une semaine à plein temps (formule la plus prisée), sur deux semaines à mi-temps ou encore sur cinq semaines à raison d'un jour fixe par semaine. «Nous avons aussi développé une formation raccourcie de vingt-quatre heures pour les formateurs ayant déjà des compétences pédagogiques qui sont ainsi dispensés de certains modules», ajoute Sophie Egger Genoud.